

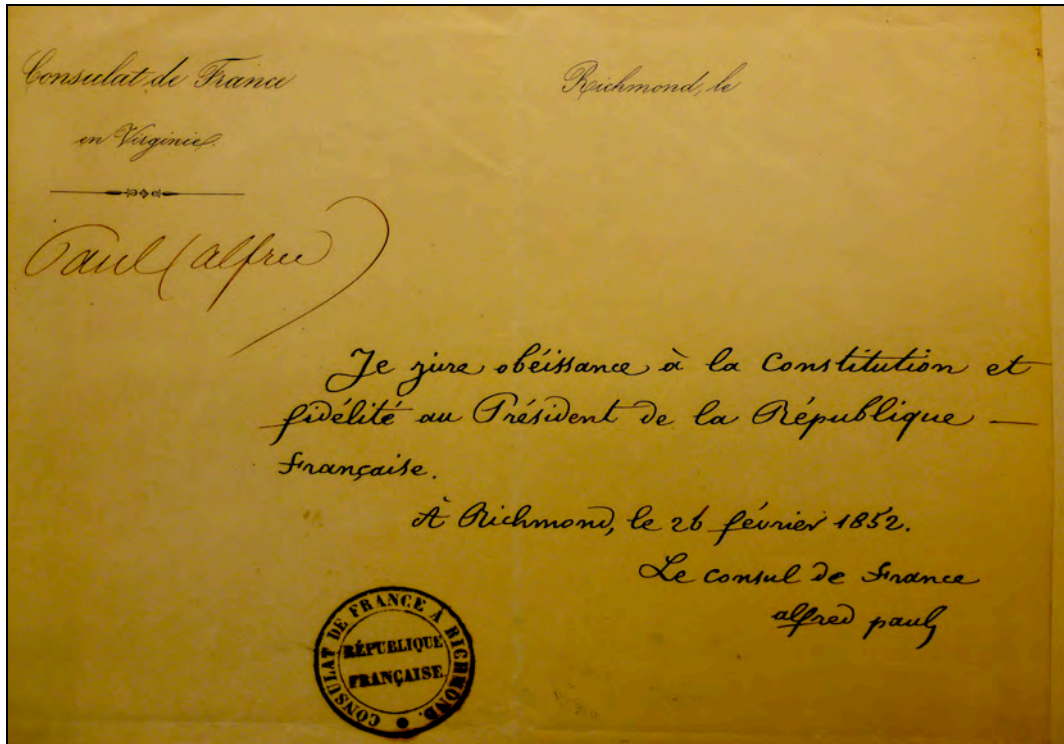
# ALFRED PAUL

## LE POINT DE VUE VISIONNAIRE D'UN CONSUL DANS LA GUERRE DE SÉCESSION

*Stève Sainlaude*

Professeur agrégé, Docteur en histoire contemporaine,  
spécialiste d'histoire diplomatique

Toute reproduction totale ou partielle de ce texte est strictement interdite



En 1852, à 34 ans, Alfred Paul est envoyé comme consul de deuxième classe à Richmond<sup>1</sup>. Il s'installe dans la capitale de la Virginie sans se douter qu'il va y accomplir plus de la moitié de sa (courte) carrière diplomatique et assister au combat fratricide qui va ensanglanter les États-Unis. Ces circonstances dramatiques constituent un moment exceptionnel dans la vie de Paul, d'abord parce qu'il tire profit d'une position majeure. En effet, en établissant, en mai 1861, leur gouvernement à Richmond les Sudistes transforment un poste pourvu du seul statut consulaire en quasi-légation<sup>2</sup>. Cette situation, outre qu'elle rehausse officiellement son rang diplomatique, fournit à Paul un lieu d'observation privilégié pour apprécier la lutte menée pendant quatre ans par la Confédération. Il consigne rigoureusement les faits en s'appuyant sur ses constatations directes puisqu'il vit au plus près les difficultés que rencontre le Sud.

Toutefois, il ne se contente pas de livrer une relation scrupuleuse et objective, une qualité qui le distingue d'Henri Mercier, le ministre de la France à Washington, lequel dissimule mal ses préférences en faveur des États rebelles. S'il produit un témoignage de premier plan c'est aussi parce que, contrairement à beaucoup de ses collègues, il

---

<sup>1</sup> La plupart des renseignements biographiques sont extraits du dossier Alfred Paul aux Archives du Ministère des Affaires étrangères.

<sup>2</sup> À l'époque, Washington n'est pas une ambassade ; le représentant français est un ministre plénipotentiaire.

révèle une aptitude singulière à prendre la mesure réelle de l'ampleur des événements. Ses dépêches associent ainsi à la fois la clairvoyance de l'analyse, la pertinence du jugement et un pressentiment qui se vérifie souvent. La sécession et la guerre civile américaine lui fournissent l'occasion unique de manifester ses talents de diplomate. De ce fait, les deux ministres des Affaires étrangères qui se succèdent pour conduire la diplomatie française vont progressivement s'en remettre à lui pour obtenir des informations plus conformes à la véracité des actions qui leur sont rapportées.



**Ministres Edouard Thouvenel et Edouard Drouyn de Lhuys.**

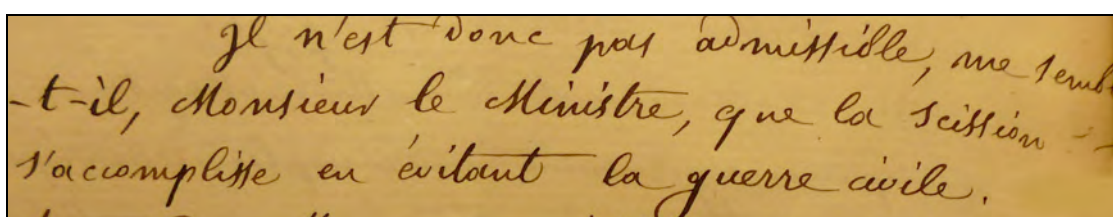


**Capitole de l'Etat de Virginie à Richmond, en 1865. (Library of Congress)**

Tandis qu'il se consacre à des tâches essentiellement employées à la surveillance de l'acheminement du tabac de la Régie Française, Paul observe le fossé qui se creuse progressivement entre les États du nord et du sud de l'Union. Loin de sous-estimer la gravité de la crise qui survient au lendemain de l'élection d'Abraham Lincoln, il avertit son ministère du risque d'une partition de l'Union comme conséquence de ce vote. Paul

souligne à quel point les populations du Sud vivent ce succès électoral comme une provocation et n'envisagent aucune autre issue que la rupture du pacte fédéral<sup>3</sup>.

Face à ce cataclysme, si certains observateurs, se référant aux situations antérieures où un compromis providentiel survenait *in extremis* pour sauver l'Union, croient que l'apaisement prévaudra<sup>4</sup> ou parient sur la faiblesse de l'exécutif<sup>5</sup>, Paul ne doute pas un instant de la détermination de la nouvelle administration. Il pressent que si le Nord est acculé il ne transigera pas. Dès le mois de décembre 1860 il écrit que la sécession débouchera sur une guerre civile<sup>6</sup>. Après le bombardement du fort Sumter par les Sudistes, le 12 avril 1861, alors que le gouvernement légitime mobilise ses hommes pour écraser la rébellion, Paul ironise sur « *la prétendue faiblesse de Washington* »<sup>7</sup>. Pour autant, voir ses prévisions se vérifier ne le réjouit pas car il n'approuve pas l'usage de la force à l'encontre du Sud<sup>8</sup>. Il préférerait que Lincoln laisse la sécession s'accomplir pour qu'une fois détachés définitivement de l'Union les Confédérés prennent conscience de leur égarement.



Alors que les hostilités s'engagent peut-on déjà entrevoir le résultat de cette guerre ? Si aujourd'hui les historiens font preuve de plus de prudence pour évaluer les chances du Sud à triompher de la lutte qui l'oppose au Nord, Paul au contraire se montre formel. C'est un reproche qu'on peut lui faire, le consul s'appuie exclusivement sur le rapport de forces qui oppose les deux camps. Comme ses prévisions se fondent sur la seule quantification, il minimise d'autres facteurs non moins déterminants comme les aspects psychologiques et les contingences. Il lui semble ainsi impossible que les armées fédérales ne puissent sortir victorieuses du combat qu'elles livrent. Il argue de la supériorité numérique des forces demeurées fidèles à l'Union, de la puissance financière, industrielle ou commerciale du Nord. En l'occurrence il subodore que la révolution des États « sécedés »<sup>9</sup> est vouée à l'échec.

Pour Paul, si le Sud ne reçoit pas le soutien militaire d'une puissance européenne il devra inévitablement s'incliner. Ses dépêches rappellent ainsi régulièrement ses tristes prévisions devant le combat oiseux que mènent les rebelles. Dès les premières échauffourées, face à la force du Nord « *qui tend à devenir colossale* », il juge la résistance du Sud stérile et l'avenir de la Confédération irrémédiablement scellé<sup>10</sup>. On peut contester cette vision déterministe car une guerre n'est jamais écrite à l'avance, en particulier celle-ci qui a donné lieu à des retournements inattendus. En fait, en ne retenant que l'écart entre les deux adversaires, Paul anticipe sur une stratégie - la guerre d'usure - qui ne s'appliquera vraiment de façon systématique qu'après Gettysburg.

<sup>3</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 10 novembre 1860.

<sup>4</sup> Le comte Méjan, son collègue à La Nouvelle-Orléans, n'imagine pas que la lutte ne puisse se terminer autrement que par un arrangement. Méjan à Thouvenel ; La Nouvelle-Orléans, le 15 avril 1861.

<sup>5</sup> Mercier, le ministre de la France à Washington, pense qu'à l'instar de son prédécesseur Lincoln se résignera et laissera les États rebelles quitter l'Union. Mercier à Thouvenel ; Washington, le 29 mars 1861.

<sup>6</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 22 décembre 1860.

<sup>7</sup> *Id.* ; Richmond, le 28 avril 1861.

<sup>8</sup> Paul à Drouyn de Lhuys ; Richmond, le 4 janvier 1863.

<sup>9</sup> Le terme d'États « sécedés » est utilisé à l'époque dans les dépêches diplomatiques pour désigner les États qui font sécession.

<sup>10</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, les 28 avril, 19 juillet 1861.

Pour autant, le consul a bien conscience qu'en préservant son altérité la Confédération est prête à se battre avec l'énergie du désespoir en puisant dans ses ultimes ressources. Il insiste sur cet élément psychologique fondamental : pour l'abattre, le Nord doit envahir ses États. Aux premières heures de l'affrontement, Paul vaticine ainsi que, pour défendre sa terre, le Sud « *résistera jusqu'au dernier soupir du dernier homme* »<sup>11</sup>. Il entrevoit un conflit âpre où les combattants du Nord ne parviendront à défaire leurs ennemis qu'après avoir mené une guerre « *longue, acharnée, ruineuse pour tout le pays* »<sup>12</sup>. Il prophétise que ce duel, par les moyens qui seront engagés, ne ressemblera à aucun autre. La dispute prendra « *peut-être des proportions inconnues dans l'histoire* »<sup>13</sup>. La résistance du Sud ne viendra pas seulement d'un besoin viscéral de protéger son sol, elle offrira aussi la démonstration de la valeur de ses soldats. Paul convient de la supériorité des « Gris », à commencer par le premier d'entre eux, le général Lee, qu'il regarde comme l'officier « *le plus éminent placé à la tête de l'armée confédérée* »<sup>14</sup>. Cependant, l'excellence a un revers. La disparition de la fine fleur de ses hommes compromet, davantage encore, les chances du Sud de faire face à l'ennemi. Ainsi, Paul juge la perte de Jackson « *irremplaçable pour le Sud* » et attribue du reste la défaite de Gettysburg à son absence<sup>15</sup>.

Contrairement à beaucoup de ses collègues enivrés par les exploits des insurgés, qui ont tendance à ne pas différencier les capacités guerrières des uns et des autres, Paul n'hésite pas à opérer une distinction entre les hommes<sup>16</sup>. De plus, il impute la responsabilité des échecs militaires au président de la Confédération dont, selon lui, les options, tant en faveur de certains officiers que de choix tactiques, manquent de cohérence<sup>17</sup>. Surtout, il ne perd pas de vue l'ensemble du théâtre d'opérations ce qui le conduit à nuancer les défaillances des Fédéraux. Loin de se focaliser sur les seules batailles de l'Est, Paul rappelle l'importance d'une prise de contrôle du Mississippi par les Nordistes, première étape vers la partition de la Confédération<sup>18</sup>.

En même temps les succès rencontrés par cette armée lui donnent l'occasion de souligner le savoir-faire de certains généraux de l'Union comme Sherman ou Grant. Aux réserves d'hommes, dans lesquelles ces derniers semblent puiser sans compter, il ajoute la modernité de la guerre que mènent les Fédéraux, la puissance de feu qu'ils déploient et la stratégie payante dont ils usent en concentrant en un point donné des forces supérieures en nombre et en matériel. Le seul échec qu'il concède est le plan avorté du général Scott de placer en état de blocus le littoral de la Confédération. Il convient de la porosité du dispositif aisément contourné par les forceurs de blocus, jusqu'en 1863 tout du moins. Cependant, en mettant l'accent sur la perméabilité du blocus, Paul fournit une explication à la chute des importations de coton qu'endurent les industries textiles européennes, à commencer par celles du Royaume-Uni et de la France. Il exonère ainsi le blocus du Nord pour mettre en exergue l'embargo décrété par son adversaire dans le but à peine dissimulé de générer une crise manufacturière sur le vieux continent<sup>19</sup>. Il met ainsi en évidence le chantage qu'exerce le gouvernement Davis au moyen du « roi coton » pour arracher à Paris et Londres la reconnaissance diplomatique de la Confédération.

---

<sup>11</sup> *Id.* ; Richmond, le 28 avril 1861.

<sup>12</sup> *Id.* ; Richmond, le 19 juillet 1861.

<sup>13</sup> *Id.* ; Richmond, le 28 avril 1861.

<sup>14</sup> Paul à Drouyn de Lhuys ; Richmond, le 24 août 1863.

<sup>15</sup> *Id.* ; Richmond, les 15 mai et 24 août 1863.

<sup>16</sup> Paul trouve par exemple irresponsable de maintenir à son poste le général Bragg qui a essuyé une grave défaite à Chattanooga. *Id.* ; Richmond, le 23 décembre 1863. Cependant, il omet de mentionner la disproportion des forces entre les deux camps.

<sup>17</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 19 décembre 1861.

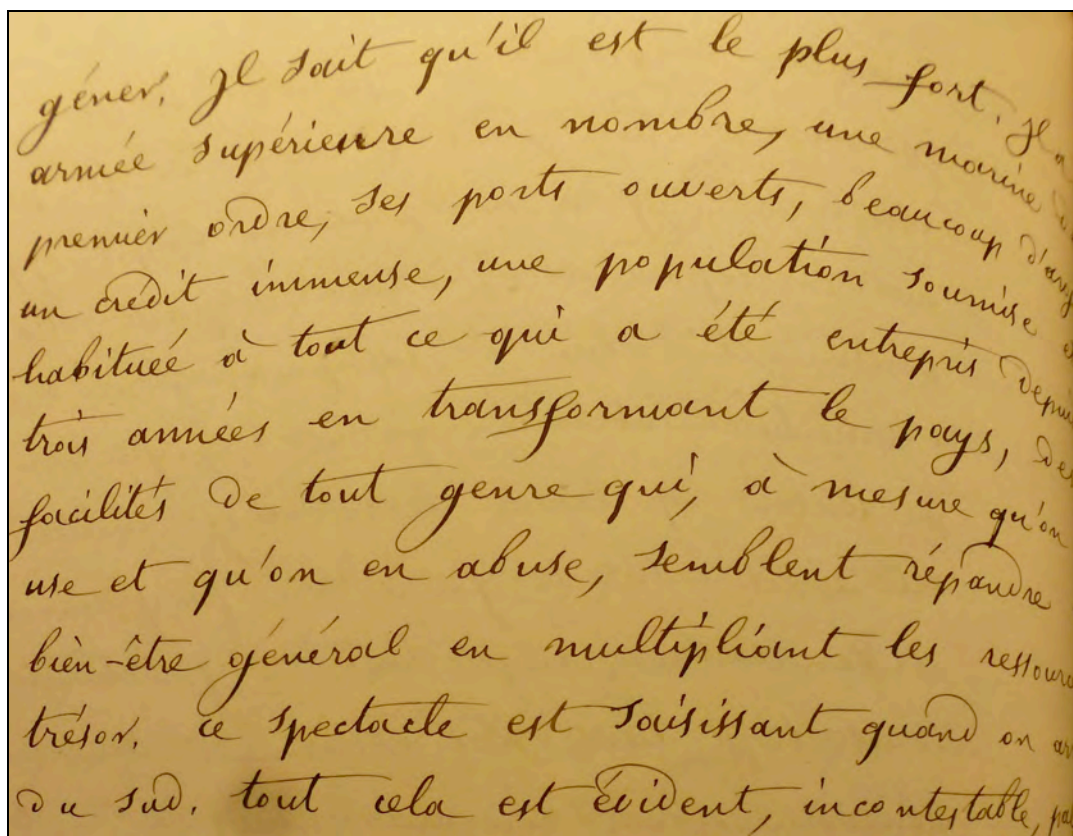
<sup>18</sup> *Id.* ; Richmond, le 14 août 1862.

<sup>19</sup> *Id.* ; Richmond, les 2 novembre 1861 et 15 avril 1862.

Pour témoigner des difficultés des Confédérés Paul s'appuie aussi sur ses observations directes. Le consul voit arriver dans la capitale de la Confédération un flot de réfugiés venus des États voisins, des femmes et des enfants désemparés qui ont abandonné leur terre au départ du père de famille ou qui fuient les combats, des vieillards égarés, des blessés de guerre désenchantés... En fait, toute une humanité indigente qui subit l'inflation de plein fouet et ne trouve pas à se fournir en produits indispensables. En mai 1863 Paul estime que, depuis 1861, le prix des biens de première nécessité a augmenté de 2 000 %<sup>20</sup> ! Les vivres viennent à manquer. Il peut comparer avec la capitale fédérale où il contemple la surabondance de marchandises en tous genres.

Début 1864, rappelant que chacune de ses prévisions s'est confirmée, Paul récapitule l'ensemble de ses constatations. La guerre consacre le triomphe de la force sur la bravoure, destin peut-être prosaïque mais largement prévisible. Pour le consul, rien ne peut plus inverser le résultat du conflit :

« Il [le Nord] sait qu'il est le plus fort. Il a une armée supérieure en nombre, une marine de premier ordre, ses ports ouverts, beaucoup d'argent, un crédit immense, une population soumise et habituée à tout ce qui a été entrepris depuis trois années en transformant le pays, des facilités de tout genre qui, à mesure qu'on les use et qu'on en abuse, semblent répandre le bien être général en multipliant les ressources du Trésor<sup>21</sup>.



général, il sait qu'il est le plus fort. Il a une armée supérieure en nombre, une marine de premier ordre, ses ports ouverts, beaucoup d'argent, un crédit immense, une population soumise et habituée à tout ce qui a été entrepris depuis trois années en transformant le pays, des facilités de tout genre qui, à mesure qu'on les use et qu'on en abuse, semblent répandre le bien-être général en multipliant les ressources du trésor. ce spectacle est saisissant quand on arrive du sud. tout cela est évident, incontestable, par

« Le Nord a donc tout en main tandis que le Sud commence à n'avoir rien, rien, rien que les efforts du désespoir à Richmond et partout ailleurs l'épuisement de toute chose, le découragement justifié par cette simple et inexorable raison que les forces humaines ont des limites physiquement et moralement et qu'après trois années d'un héroïsme continu, mais impuissant, pour une cause qui n'a pas toujours eu les sympathies de tout le monde, une prostration fatale pour cette cause doit arriver<sup>22</sup>. »

<sup>20</sup> Paul à Drouyn de Lhuys ; Richmond, le 20 mai 1863.

<sup>21</sup> *Id.* ; Richmond, le 15 janvier 1864.

<sup>22</sup> *Id. Id.* ; Richmond, le 15 janvier 1864.

Le nord a donc tout en mains, tandis que le  
commence à n'avoir plus rien, rien, rien, que  
efforts de désespoir à Richmond et, partout  
l'épuisement de toutes choses, le découragement  
justifié par cette simple et inexorable raison  
les forces humaines ont des limites, physique  
et moralement, et qu'après trois années  
hérosisme continu mais impuissant pour une  
qui n'a pas toujours eu les sympathies de  
le monde, une prostration fatale pour cette  
doit arriver.

Si Alfred Paul ne croit pas au succès de la révolution sudiste c'est aussi parce qu'il n'envisage pas un seul instant que la Confédération puisse coexister en dehors du cadre fédéral. Le nouvel État n'est pas viable. Il relativise l'importance de l'or blanc, dont le Sud est le dispensateur exclusif, et présente, de façon quelque peu sommaire, les États confédérés comme un ensemble marginal très en retard sur son voisin. A cet égard il considère que l'esclavage, lié à la culture du coton, prive le Sud du dynamisme inhérent au travail libre et à l'esprit d'entreprise<sup>1</sup>. De plus, le maintien de « l'institution particulière » constitue un danger car il l'expose au risque constant d'insurrections serviles<sup>2</sup>. Sur le plan commercial, il rappelle que les échanges entre les États-Unis et l'Europe, et réciproquement, dépendent de la marine du Nord. Les marchandises circulent en grande partie par ses ports, à commencer par New York<sup>3</sup>. De surcroît, soulignant l'obligation constante du gouvernement Davis à contrer « les prétentions embarrassantes des États », il démontre qu'une Confédération indépendante pâtirait de la pression exercée par la souveraineté de chacun de ses membres<sup>4</sup>. En outre, il a du mal à voir quelle unité pourrait sortir de cet ensemble hétéroclite où les intérêts des États de l'extrême sud s'opposent à ceux du nord. Enfin, il lui semble impossible qu'après une telle discorde les deux sections de l'ancienne Union puissent encore coexister pacifiquement. Il anticipe une guerre perpétuelle tant que la question de l'esclavage continuera à diviser Nord et Sud<sup>5</sup>.

Son rapport à la « Dixie » est assez singulier. Paul ne se sent aucune empathie avec le monde dans lequel il vit depuis plusieurs années. Sur la question de l'esclavage, ses dispositions d'esprit tranchent avec celles des autres agents. Il prend clairement position contre cette pratique qu'il dénonce avec force. Contrairement à bon nombre de ses collègues, il ne lui trouve aucune justification et ne considère pas les esclaves comme satisfaits de leur sort. Il décrit une population déshéritée et horriblement malheureuse qui souffre d'une exploitation implacable et ne demande qu'à devenir libre<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Id.* ; Richmond, le 15 janvier 1864.

<sup>2</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 9 janvier 1861.

<sup>3</sup> *Id.* ; Richmond, les 9 janvier, 19 avril, 2 novembre 1861.

<sup>4</sup> Paul à Drouyn de Lhuys ; Richmond, le 4 janvier 1863.

<sup>5</sup> *Id.* ; Richmond, le 5 juillet 1864.

<sup>6</sup> Paul à Walewski ; Richmond, les 5 janvier 1857 et 23 octobre 1859.

Les craintes sont du côté de la raison, elles ne sauraient être trop exagérées en ce moment dans un état de l'Union où l'on ne peut compter sur aucune protection normale et efficace. Si le mal existe, il est en Virginie. La population noire y est très-nombreuse, et chaque esclave, bien ou mal traité, y aspire avant tout à devenir libre.

L'année qui précède le début de la crise, Paul est un des rares diplomates à prendre la défense de John Brown, présenté par la presse sudiste comme un assassin. Passant sous silence ses exactions, il réfute cette qualification. Il parle d'un « *homme doué d'une témérité exceptionnelle* », « *un homme qui a mené une courageuse action armée.* » Il salue une « *tentative qui tend à un but moral* » et a voulu affirmer un principe de liberté que les peuples civilisés respectent et adoptent<sup>7</sup>.

Même si son libéralisme l'amène à réprouver l'attitude inflexible de Lincoln, la sécession et la guerre le renforcent dans ses convictions. Il décrit le monde qui l'entoure comme de plus en plus cadennassé où la parole est abandonnée aux plus exaltés. Il considère que l'opinion est manipulée par des va-t-en-guerre tandis que l'opposition est marginalisée. Selon lui les boutefeux sont parvenus à étouffer le sentiment unioniste d'une partie des hommes du Sud, un attachement au cadre ancien, plus répandu qu'il n'y paraît<sup>8</sup>. Il en veut pour preuve les conditions dans lesquelles la défection des États a été décidée en 1861 où seuls trois d'entre eux ont organisé une consultation populaire pour faire le choix de la sécession<sup>9</sup>.

Au fur et à mesure des mois, il s'irrite de la gouvernance plus en plus autoritaire d'un Jefferson Davis installé pour six ans à la tête de la Confédération et dénonce l'inertie d'un Congrès docile entérinant sans détour toutes les décisions du cabinet. Il estime que les nécessités de la défense désespérée ne justifient pas de faire des lois qui « *arrachent des mains de la population épuisée tout ce qui reste de liberté, de bien être, de richesse et de force*<sup>10</sup>. » A l'opposé, il cite en exemple la réélection de Lincoln qui, selon Paul, fournit l'occasion d'un vrai débat sur la poursuite la guerre. De l'autre côté du Potomac, cette victoire du président légitime, loin de provoquer une prise de conscience, amène les autorités à vouloir renforcer la pression exercée sur l'opinion. Paul mentionne qu'à des fins de propagande Jefferson Davis souhaiterait enrégimenter les éditeurs et les rédacteurs des journaux. Il décrit un dirigeant dont « *la main de fer a pris au collet toute une population pour en faire une armée*<sup>11</sup>. » Les autres membres du cabinet Davis ne sont pas mieux lotis, en particulier Benjamin, avec lequel Paul s'entretient

<sup>7</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 2 novembre 1861 ; Richmond, le 27 février 1862.

<sup>8</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 2 novembre 1861 ; Richmond, le 27 février 1862.

<sup>9</sup> Il s'agit du Texas, de la Virginie et du Tennessee. Dans les autres États ce sont des conventions élues par les citoyens qui décident de la sécession.

<sup>10</sup> Paul à Drouyn de Lhuys ; Richmond, le 15 janvier 1864.

<sup>11</sup> *Id.* ; New York, le 18 novembre 1864. Richmond, le 28 janvier 1865.

régulièrement, qui est jugé inapte après son passage par le ministère de la guerre<sup>12</sup>.

Un autre sujet de préoccupation intéresse le sort des Français qui résident aux Etats-Unis. Paul s'insurge tout d'abord contre le projet défendu par les autorités, qui prétend n'admettre sur le territoire de la Confédération que des agents accrédités auprès du gouvernement confédéré et munis d'un *exequatur* du président<sup>13</sup>. Mais cette procédure réglementaire<sup>14</sup> ne peut être exigée des agents étrangers puisque la Confédération n'est pas reconnue en tant qu'État. En contraignant les diplomates à solliciter son accord, le gouvernement confédéré entend marquer sa souveraineté et, concomitamment, forcer la porte du concert des nations. Si la mesure n'est pas retenue, pour Paul elle en dit long sur les matoiseries pratiquées par Richmond pour obtenir, par un moyen détourné, la reconnaissance internationale<sup>15</sup>.

L'autre source d'inquiétude concerne l'attitude des autorités à l'égard des étrangers et donc des sujets français qui commercent avec les États restés fidèles à l'Union. Ils sont déclarés « étrangers ennemis » et il leur est interdit de poursuivre leur fructueux négoce. Leurs biens peuvent être mis sous séquestre<sup>16</sup>. Enfin, les tentatives du Sud, pour enrôler les ressortissants des nations neutres, sont dénoncées par Paul qui appuie sa démarche en faveur de ses compatriotes menant une action commune avec son collègue d'Angleterre<sup>17</sup>.

Alfred Paul contribue ainsi à mettre à mal le « mythe sudiste », une vision controuée abondamment exploitée pendant le conflit par les propagandistes à la solde des tenants de la sécession. Aux élites du Nord, jugées incultes, matérialistes et animées par le désir de priver leur voisin du droit de s'émanciper, les partisans du Sud opposent la fine fleur de « Dixie », une oligarchie raffinée qui aurait conservé les goûts et les apparences de l'aristocratie européenne. Dans ses écrits Paul réfute cette représentation plaisante mais artificielle et pose, au contraire, un regard sans concession sur le monde dans lequel il vit. Loin d'une société paisible et magnanime, il dépeint un monde violent où l'esclavage révèle le vrai visage du Sud parce qu'il dévoile des rapports entre les hommes basés sur la seule contrainte : « *On parle de l'esprit chevaleresque des Virginiens ! Ah ! qu'un homme qui a été élevé et a vécu au milieu d'une société civilisée vienne passer une semaine dans ce pays-ci et il s'en ira dégoûté, écoeuré d'un pareil spectacle*<sup>18</sup> ! »

Preuve de l'intérêt que suscitent les dépêches de Paul, à de nombreuses reprises les ministres des Affaires étrangères saluent la sûreté du jugement de cet agent et sa faculté d'anticipation<sup>19</sup>. Ils n'hésitent pas à transmettre la dépêche du consul à leurs correspondants afin qu'ils puissent se faire une idée plus juste du conflit<sup>20</sup>. Sa bonne réputation parvient au plus haut sommet. En 1863 l'Empereur l'élève au grade d'officier la Légion d'Honneur, mais ce crédit à un revers. Début 1864, alors que Paul souhaite se rendre au chevet de sa mère, le ministre des Affaires étrangères, alléguant la bonne exécution du service, lui refuse un congé de six mois. Reconnaisant son « zèle éclairé », Drouyn de Lhuys l'invite à prolonger son séjour à Richmond.

---

<sup>12</sup> Paul à Thouvenel ; Richmond, le 23 mars 1862.

<sup>13</sup> *Id.* ; Richmond, le 3 avril 1862.

<sup>14</sup> Le chef de poste consulaire est admis à l'exercice de ses fonctions qu'après avoir obtenu cette autorisation de l'État de résidence.

<sup>15</sup> *Id.* ; Richmond, le 23 mars 1862.

<sup>16</sup> *Id.* ; Richmond, le 14 septembre 1861.

<sup>17</sup> *Id.* ; Richmond, le 23 mars 1862.

<sup>18</sup> Paul à Walewski ; Richmond, le 10 novembre 1859.

<sup>19</sup> Thouvenel à Paul ; Paris, le 26 décembre 1861. *Id.* ; Paris, le 9 janvier 1862. Drouyn de Lhuys à Paul ; Paris, le 12 février 1863.

<sup>20</sup> Par exemple, Thouvenel joint la correspondance de Paul au courrier qu'il adresse à Flahaut, son ambassadeur à Londres. Thouvenel à Flahaut ; Paris, le 26 mars 1862. Drouyn de Lhuys fait de même dans une dépêche à Rouher. Drouyn de Lhuys à Rouher ; Paris, le 24 février 1865.



Le permis etroit, ~~et je ne doute pas~~  
 In  
 que sa prolongeant, votre séjour à  
 Richmond vous ~~agrandira~~ <sup>agrandira</sup> ~~l'occupation~~  
 D'après les ~~deux~~ <sup>deux</sup> lettres à l'usage que vous avez déjà  
 la dernière par votre fille d'clair, ~~me~~ <sup>me</sup>  
~~me~~ <sup>me</sup> à la bienveillance  
 de mon D<sup>pt</sup>, et que je me suis  
 plus vivement à reconnaître  
 l'occasion de la fin du 15 août.

Lettre du ministre Drouyn de Lhuys invitant Paul à prolonger son séjour à Richmond.



Evacuation de Richmond par R.E. Lee, 2 avril 1865. (Images of Historic Richmond)



Occupation de Richmond par les troupes fédérales. (Library of Congress)

C'est plus d'un an après la chute de Richmond que Paul reçoit, enfin, l'autorisation du Quai de rentrer en France. Après avoir bénéficié d'une courte disponibilité, il est envoyé à La Havane avec le titre de consul général. Cependant, le destin ne lui laisse pas le temps de se familiariser avec son nouveau poste ; la fièvre jaune l'emporte à l'âge de 51 ans.

Alfred Paul restera l'auteur de dépêches avisées, marquées par un remarquable discernement, dont le propos a retenu l'attention des deux ministres des Affaires étrangères. Son anticipation de l'issue du conflit, tout autant que son regard porté sur le Sud a renforcé Thouvenel, comme Drouyn de Lhuys, dans sa volonté de ne pas se départir de la neutralité. Dans ses réflexions justes, les responsables de la diplomatie française ont puisé des arguments solides à opposer à un empereur, Napoléon III, très favorable à la cause des insurgés. Alfred Paul a ainsi contribué, indirectement, à mettre en échec la reconnaissance diplomatique de la Confédération.



**Cimetière de La Havane où est enterré Alfred Paul.**

## **Bibliographie**

- Archives du ministère des Affaires étrangères : CPC États-Unis (7, 12, 15, 19, 23). CCC (Richmond, 4 et 5 ; La Nouvelle-Orléans, 13). CP États-Unis (124), Angleterre (721). ADP, États-Unis (31). PA (Paul : 1ère s. 3192).
- État civil de la ville de Marseille.
- BONHAM Millededege L., « The French consuls in the Confederate States » in *Studies in Southern history and politics*, inscribed to William Archibald DUNNING, New York, Columbia University Press, 1914, IV, pp. 83-107.
- SAINLAUDE Stève, *Alfred Paul, un consul dans la guerre de Sécession*. Revue d'Histoire Diplomatique, janvier 2011, pp. 3-15.
- SAINLAUDE Stève, *La France et la Confédération sudiste (1861-1865)*. Paris, L'Harmattan, 2011, 245 pages.